

Partie III. Incompatibilités, trajectoires alternatives et propositions

Introduction

Les analyses théoriques et empiriques développées dans les deux premières parties de cet ouvrage ont mis en évidence la centralité de la théorie des incompatibilités des choix publics pour comprendre la trajectoire économique et sociale d'Haïti. Les constats dressés révèlent une économie en déséquilibre permanent, marquée par une inflation chronique, une productivité stagnante, une dépendance structurelle aux importations et à l'aide internationale, ainsi qu'une incapacité à transformer les flux financiers externes en investissements productifs. L'ensemble de ces dynamiques a montré que les politiques publiques haïtiennes, loin de résoudre les déséquilibres, se déploient dans un cadre où chaque choix opéré — budgétaire, monétaire, productif ou social — engendre mécaniquement des effets contradictoires et souvent insoutenables sur d'autres dimensions de la vie nationale.

La décennie 2016–2025 illustre ainsi un système où l'État se trouve enfermé dans une logique de dilemmes permanents. Répondre aux urgences sociales par des subventions ou des transferts accroît les déficits et alimente l'inflation ; maintenir l'équilibre budgétaire par la rigueur financière aggrave la pauvreté et provoque des tensions sociales ; ouvrir les marchés pour garantir l'accès à des biens importés à bas prix fragilise les producteurs locaux et creuse le déficit commercial ; stimuler l'investissement productif requiert des ressources dont l'État ne dispose pas et impose de réorienter des fonds au détriment de la consommation immédiate. Dans un tel contexte, l'incompatibilité des choix publics n'apparaît pas comme une hypothèse abstraite,

mais comme une réalité structurelle, inscrite dans les institutions et les trajectoires économiques.

Cependant, si l'économie haïtienne est prisonnière de cette logique, elle n'est pas condamnée à la stagnation. L'enjeu est désormais de réfléchir aux conditions d'une sortie de l'impasse, en explorant des trajectoires alternatives capables de réconcilier les objectifs sociaux, macroéconomiques et productifs. Cette troisième partie s'attache à dépasser le constat pour esquisser des propositions de refondation des choix publics. Il ne s'agit pas de formuler des solutions miracles, mais de repenser la cohérence nationale à partir de la réalité des contraintes, des ressources disponibles et des dynamiques locales et internationales.

Trois axes guideront la réflexion. D'abord, l'identification des incompatibilités structurelles qui traversent l'économie haïtienne, non pour les nier, mais pour les reconnaître et les rendre gérables à travers une meilleure articulation des politiques publiques. Ensuite, l'examen des trajectoires alternatives, à partir d'expériences comparatives régionales, de dynamiques territoriales endogènes et de potentialités encore peu exploitées, notamment dans l'agriculture, l'énergie renouvelable et l'économie de la diaspora. Enfin, la formulation de propositions concrètes pour bâtir un cadre de politiques publiques orienté vers la compatibilité : réforme fiscale progressive, réallocation stratégique des ressources, soutien ciblé à des filières productives, et construction d'une souveraineté économique ajustée aux contraintes de l'insertion internationale.

Cette partie se veut à la fois analytique et prospective. Analytique, car elle s'appuie sur les constats rigoureux établis dans les sections précédentes pour montrer pourquoi les choix publics sont aujourd'hui incompatibles. Prospective, car elle ambitionne d'ouvrir des pistes de transformation, en reconnaissant que toute

refondation doit articuler rigueur macroéconomique, justice sociale et stratégie de développement productif.

En définitive, l'objectif est de répondre à une question centrale : comment dépasser la logique des incompatibilités pour entrer dans celle de la compatibilité, où les choix publics, au lieu de se neutraliser mutuellement, s'articulent en une cohérence nationale au service du développement ? C'est à cette interrogation que les chapitres qui suivent s'efforceront d'apporter des éléments de réponse, en s'appuyant sur la théorie, les données empiriques et les expériences comparatives.

Chapitre 7. Secteur externe et vulnérabilité structurelle

Introduction

Le secteur externe constitue une dimension essentielle de l'économie haïtienne, non seulement parce qu'il reflète les échanges commerciaux, financiers et monétaires avec le reste du monde, mais aussi parce qu'il matérialise de manière particulièrement visible les fragilités structurelles du pays. Dans un contexte marqué par une faible diversification productive, une dépendance chronique aux importations et une insertion asymétrique dans l'économie mondiale, le secteur externe apparaît comme un espace de déséquilibres cumulatifs qui pèsent lourdement sur la trajectoire de développement national.

Entre 2016 et 2025, la balance des paiements d'Haïti a mis en évidence cette vulnérabilité. Le déficit commercial s'est creusé de manière continue, les importations de biens et services dépassant largement les exportations. L'économie haïtienne importe en effet l'essentiel de ses biens alimentaires, de ses produits pétroliers et de ses intrants industriels, tandis que ses exportations demeurent concentrées sur des produits textiles à faible valeur ajoutée, destinés quasi exclusivement au marché américain. Ce déséquilibre structurel, aggravé par la volatilité des prix mondiaux de l'énergie et de l'alimentation, a renforcé la dépendance externe et accentué la pression sur la gourde, dont la dépréciation chronique a alimenté l'inflation intérieure.

Face à ces déséquilibres commerciaux, le pays a bénéficié de flux financiers externes importants, principalement sous forme de transferts de la diaspora, représentant plus de 30 % du PIB, et de financements concessionnels provenant des institutions internationales et des bailleurs bilatéraux. Ces ressources ont permis d'atténuer temporairement les tensions sur la balance des

paiements et de financer une partie du déficit courant. Toutefois, elles n'ont pas été orientées vers des investissements productifs susceptibles de réduire la dépendance aux importations, mais se sont concentrées sur la consommation des ménages et le financement des déficits budgétaires. Ce paradoxe illustre l'un des points névralgiques de l'économie haïtienne : l'abondance de ressources externes ne se traduit pas en une dynamique de transformation structurelle, mais entretient une logique de dépendance et de vulnérabilité.

L'instabilité politique et sécuritaire de la période a par ailleurs renforcé cette fragilité. Les blocages institutionnels, l'assassinat du président Jovenel Moïse en 2021, l'expansion des groupes armés et les perturbations logistiques ont réduit la confiance des investisseurs étrangers et freiné les exportations. Dans ce contexte, la contrainte externe n'est pas seulement un problème économique : elle devient une contrainte politique et sociale majeure, limitant la capacité de l'État à définir des choix publics autonomes et cohérents.

Cette introduction met ainsi en évidence que le secteur externe est le miroir des incompatibilités structurelles de l'économie haïtienne. D'un côté, l'ouverture commerciale répond à la nécessité d'approvisionner les ménages et de maintenir la stabilité sociale, mais elle détruit les capacités productives locales et creuse le déficit commercial. De l'autre, les transferts de la diaspora et les financements internationaux stabilisent la balance des paiements à court terme, mais au prix d'une dépendance accrue et d'une perte de souveraineté. Entre ces deux pôles, l'État haïtien se retrouve pris dans une contradiction permanente : maintenir la paix sociale par l'accès à des biens importés tout en sacrifiant les conditions d'un développement endogène.

Le présent chapitre analysera en profondeur cette dynamique. Dans un premier temps, il examinera la structure et l'évolution

des échanges commerciaux, en soulignant la dépendance alimentaire et énergétique ainsi que la spécialisation étroite des exportations. Dans un second temps, il s'intéressera aux flux financiers extérieurs — transferts, aide, investissements directs étrangers — et à leur rôle ambivalent dans la stabilisation et la dépendance. Enfin, il proposera une lecture des incompatibilités qui traversent le secteur externe, en montrant que la contrainte extérieure n'est pas seulement une limite macroéconomique, mais une vulnérabilité structurelle qui façonne l'ensemble de la trajectoire haïtienne.

En définitive, comprendre le secteur externe, c'est comprendre la place d'Haïti dans l'économie mondiale et la nature des contraintes qui conditionnent ses marges de manœuvre. Ce chapitre s'inscrit donc au cœur de la problématique centrale de cet ouvrage : comment dépasser la logique des incompatibilités pour construire une cohérence nationale, capable de transformer la dépendance externe en levier de développement durable et souverain ?

1. Balance commerciale et déficit chronique

La balance commerciale constitue l'un des indicateurs les plus révélateurs de la vulnérabilité structurelle de l'économie haïtienne. Sur la période 2016–2025, elle a affiché un déficit chronique, atteignant parfois des niveaux insoutenables au regard de la taille de l'économie nationale. Ce déséquilibre n'est pas conjoncturel, mais structurel : il découle d'une dépendance quasi absolue aux importations de biens alimentaires, énergétiques et manufacturés, combinée à une base exportatrice étroite, concentrée sur des produits textiles à faible valeur ajoutée.

1.1. Un déficit structurel et croissant

La balance commerciale haïtienne au cours de la période 2016–2025 se caractérise par un déficit structurel et croissant, reflet

d'une dépendance économique extrême aux importations et d'une incapacité persistante à développer des capacités exportatrices diversifiées. Ce déficit n'est pas seulement le résultat d'aléas conjoncturels ou de crises passagères : il exprime un déséquilibre profond et durable entre une demande intérieure largement insatisfaite par la production nationale et une offre externe qui s'impose comme substitut structurel.

Les données de la BRH et de l'IHSI indiquent que les importations de biens représentent en moyenne plus de 40 % du PIB au cours de la décennie, tandis que les exportations stagnent autour de 15 % du PIB, avec une forte concentration dans la sous-traitance textile et quelques produits agricoles comme le cacao ou le café (BRH, 2016–2025; IHSI, 2022). Cette asymétrie entraîne un déficit commercial chronique, atteignant régulièrement plus de deux milliards de dollars par an, aggravé lors des périodes de hausse des prix internationaux de l'énergie et des denrées alimentaires (Banque mondiale, 2020; CEPALC, 2021).

La structure des importations met en évidence cette dépendance : une large part concerne les produits alimentaires (riz, blé, huile, sucre), les hydrocarbures et les biens manufacturés de première nécessité. Ces importations répondent à des besoins vitaux, ce qui rend leur réduction politiquement et socialement intenable. À l'inverse, les exportations sont dominées par la sous-traitance textile, dont la valeur ajoutée locale est faible et la compétitivité entièrement dépendante des accords préférentiels avec les États-Unis (FMI, 2022; Paul, 2019). Cette spécialisation étroite accroît la vulnérabilité du pays aux chocs externes et à la volatilité de la demande internationale.

Le caractère structurel du déficit commercial se nourrit également de la faiblesse chronique de l'appareil productif national. L'agriculture, en crise, ne couvre pas la demande alimentaire ; l'industrie, réduite à la sous-traitance, n'a pas réussi à se

diversifier ; et le secteur énergétique, dépendant des importations de pétrole, accentue la pression sur la balance des paiements (Fatton, 2021). L'économie haïtienne ne dispose donc pas de secteurs capables de générer un excédent commercial durable ou de compenser l'ampleur des importations.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), ce déficit commercial chronique incarne une incompatibilité majeure : réduire le déficit supposerait de restreindre les importations ou de relancer la production locale, mais ces choix sont incompatibles avec les impératifs sociaux et politiques immédiats. Les importations de produits de base assurent une forme de stabilité sociale, tandis que l'appareil productif, faute d'investissements massifs, demeure incapable de répondre aux besoins internes. L'État se trouve donc piégé dans un arbitrage impossible : préserver la paix sociale en maintenant les importations ou privilégier l'équilibre externe en aggravant les tensions sociales.

En fait, le déficit commercial haïtien n'est pas un simple indicateur macroéconomique, mais le révélateur d'une double fragilité : dépendance externe et faiblesse interne. Sa persistance et son aggravation traduisent la reproduction d'un modèle économique insoutenable, inscrit dans un régime d'incompatibilités structurelles, où chaque tentative de correction partielle accentue les déséquilibres ailleurs.

1.2. Dépendance alimentaire et vulnérabilité sociale

La balance commerciale haïtienne révèle une dépendance alimentaire structurelle qui, loin de se réduire au fil des années, s'est accentuée au cours de la période 2016–2025. Plus de 60 % des denrées de base consommées par la population — notamment le riz, le blé, l'huile et le sucre — sont importées (Banque mondiale, 2020; CEPALC, 2021). Cette dépendance s'inscrit dans une dynamique de long terme, résultant de la libéralisation

commerciale des années 1980-1990 et de l'effondrement progressif de la production nationale, incapable de concurrencer les produits subventionnés en provenance de l'étranger (Paul, 2019).

Cette situation a des conséquences directes sur la vulnérabilité sociale. Chaque fluctuation du taux de change ou des prix internationaux se traduit par une hausse immédiate des prix alimentaires sur le marché intérieur. La transmission est rapide et quasi intégrale, car la structure des importations concerne principalement des biens essentiels, consommés par la majorité des ménages (BRH, 2016–2025). Dans un pays où l'alimentation représente plus de la moitié des dépenses des ménages, toute variation des prix a un effet direct sur le pouvoir d'achat et sur les conditions de vie (IHSI, 2022).

L'insécurité alimentaire s'est ainsi imposée comme une réalité structurelle. Selon la FAO et le PAM, près de la moitié de la population haïtienne — environ 4,9 millions de personnes en 2022 — se trouvait en situation d'insécurité alimentaire sévère, une situation aggravée par la pandémie de Covid-19, les catastrophes naturelles et l'instabilité politique (FMI, 2022). Cette insécurité touche particulièrement les ménages ruraux, paradoxalement producteurs agricoles, mais dont la production insuffisante et la faible intégration aux marchés les condamnent à subir de plein fouet la hausse des prix.

Cette dépendance alimentaire traduit une fragilité systémique. Elle réduit la marge de manœuvre de l'État, qui se trouve contraint de recourir à des subventions coûteuses pour contenir les effets de la hausse des prix, au détriment de l'investissement productif (MEF, 2021). Elle accroît également la dépendance aux aides internationales, qui financent régulièrement des programmes d'urgence alimentaire, mais sans transformer structurellement l'appareil productif (Banque mondiale, 2020; CEPALC, 2021).

Enfin, elle alimente la défiance sociale et politique, l'accès à l'alimentation constituant un facteur central de stabilité ou d'instabilité.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), la dépendance alimentaire et la vulnérabilité sociale illustrent un arbitrage impossible : protéger la population en important massivement des denrées accroît la dépendance externe et fragilise la balance commerciale ; réduire cette dépendance en privilégiant la production locale exigerait des investissements publics massifs, incompatibles avec les contraintes budgétaires et les conditionnalités internationales. Ainsi, chaque tentative de résoudre le problème renforce d'autres déséquilibres, confirmant l'existence d'un régime d'incompatibilités structurelles.

Ainsi, la dépendance alimentaire en Haïti ne constitue pas seulement un défi économique, mais un enjeu de souveraineté et de cohésion sociale. Tant que la sécurité alimentaire reposera sur les importations et l'aide extérieure, la population restera vulnérable aux chocs internationaux et aux crises politiques internes. La transformation de ce régime de dépendance en une stratégie de souveraineté alimentaire apparaît comme une condition indispensable pour rompre le cercle de vulnérabilité et engager une trajectoire de développement cohérent et inclusif.

1.3. Une base exportatrice étroite et fragile

La structure des exportations haïtiennes au cours de la période 2016–2025 révèle une base extrêmement étroite et fragile, dominée par un seul secteur : la sous-traitance textile. Plus de 80 % des exportations de biens proviennent en effet des usines d'assemblage, principalement orientées vers le marché américain, dans le cadre des accords préférentiels HOPE et HELP (Banque mondiale, 2020; CEPALC, 2021). Si ce secteur constitue une source importante de devises et d'emplois formels, il illustre la

vulnérabilité d'une spécialisation reposant sur une faible valeur ajoutée et une dépendance quasi exclusive aux conditions du marché externe.

Cette hyperconcentration des exportations traduit l'absence de diversification productive. Les autres secteurs exportateurs, tels que l'agriculture (café, cacao, mangues) ou l'artisanat, restent marginaux et connaissent des performances fluctuantes liées aux aléas climatiques, aux coûts de production élevés et aux insuffisances logistiques (IHSI, 2022). De plus, les produits agricoles haïtiens peinent à s'imposer sur les marchés régionaux et internationaux en raison de problèmes de qualité, de certification et d'infrastructures de transformation insuffisantes (Paul, 2019).

La fragilité de la base exportatrice se manifeste également dans sa dépendance aux préférences commerciales unilatérales. Les accords HOPE et HELP, qui permettent aux produits textiles haïtiens d'accéder au marché américain sans droits de douane, reposent sur des décisions politiques extérieures sur lesquelles Haïti n'a aucun contrôle. La moindre remise en cause de ces accords pourrait entraîner un effondrement brutal des exportations et priver l'économie d'une grande partie de ses recettes en devises (FMI, 2022).

Cette vulnérabilité est aggravée par la faible intégration régionale. Alors que d'autres pays de la Caraïbe ont développé des niches exportatrices diversifiées dans le tourisme, les services financiers ou l'agro-industrie, Haïti reste cantonné à une insertion limitée dans une seule filière industrielle dépendante des États-Unis (Banque mondiale, 2020). Cette absence de stratégie d'intégration régionale et de valorisation des complémentarités productives renforce l'isolement et limite les opportunités de diversification.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), cette base exportatrice étroite et fragile traduit une incompatibilité majeure : privilégier la sous-traitance textile assure des devises et des emplois formels, mais au prix d'une dépendance extrême et de salaires bas ; tenter de diversifier les exportations exigerait des investissements publics massifs, incompatibles avec les contraintes budgétaires et la dépendance aux bailleurs. L'État est donc confronté à un dilemme insoluble entre sécuriser l'existant et investir dans une stratégie plus ambitieuse de diversification.

En somme, la base exportatrice haïtienne, loin de constituer un moteur de développement, est l'un des principaux facteurs de vulnérabilité externe. Son étroitesse et sa fragilité confirment que l'économie haïtienne reste enfermée dans un modèle de dépendance asymétrique, incapable de générer une croissance cumulative et inclusive. Seule une reconfiguration des choix publics, articulant la sous-traitance textile à une diversification progressive des filières productives, pourrait permettre de dépasser ce régime d'incompatibilités structurelles.

1.4. Incompatibilité : ouverture commerciale vs protection de la production nationale

Le déficit structurel de la balance commerciale haïtienne illustre une incompatibilité centrale entre deux orientations contradictoires des politiques économiques : d'une part, l'ouverture commerciale, conçue comme moyen d'assurer l'approvisionnement des ménages en biens essentiels et de respecter les engagements internationaux ; d'autre part, la protection de la production nationale, indispensable pour stimuler l'investissement local, renforcer la sécurité alimentaire et réduire la dépendance extérieure. Cette tension, loin d'être conjoncturelle, est inscrite au cœur de la trajectoire économique haïtienne depuis la libéralisation des années 1980-1990.

L'ouverture commerciale a été encouragée par les bailleurs de fonds internationaux et par les réformes structurelles imposées dans le cadre des programmes d'ajustement du FMI et de la Banque mondiale. La réduction des droits de douane et la libéralisation des importations avaient pour objectif d'abaisser les prix pour les consommateurs et de stimuler la compétitivité. En pratique, cette ouverture a certes permis un accès élargi à des produits alimentaires et manufacturés bon marché, mais elle a aussi fragilisé des pans entiers de la production locale, incapables de résister à la concurrence de produits subventionnés en provenance de l'étranger (Banque mondiale, 2020; Paul, 2019).

La protection de la production nationale, en revanche, apparaît comme une nécessité stratégique face à la désindustrialisation, à la dépendance alimentaire et à la stagnation de la productivité agricole. Renforcer l'appareil productif exigerait des mesures de protection sélectives — subventions, barrières tarifaires, investissements publics — afin de permettre aux producteurs locaux de s'insérer progressivement dans les circuits commerciaux régionaux et mondiaux (CEPALC, 2021). Toutefois, de telles mesures entreraient en contradiction avec les engagements pris auprès des institutions internationales et avec la nécessité de garantir un approvisionnement immédiat en denrées alimentaires pour une population frappée par la pauvreté et l'inflation (FMI, 2022).

L'État haïtien est ainsi pris dans un arbitrage impossible. Maintenir une ouverture commerciale totale assure une forme de stabilité sociale à court terme en garantissant l'accès à des biens de consommation importés, mais au prix d'un affaiblissement chronique de la production nationale et d'un déficit commercial croissant (BRH, 2016–2025; IHSI, 2022). Inversement, renforcer la protection de la production nationale impliquerait une hausse

des prix et une réduction de l'offre disponible pour les ménages, avec un risque de contestations sociales et politiques immédiates.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), cette situation illustre un régime d'incompatibilité structurelle : concilier ouverture commerciale et protection productive s'avère impossible dans le contexte actuel de faiblesse fiscale, de dépendance externe et de fragilité sociale. Toute tentative de privilégier l'un de ces objectifs compromet l'autre, reproduisant ainsi le cercle vicieux de dépendance et de vulnérabilité.

En fait, l'incompatibilité entre ouverture commerciale et protection de la production nationale constitue l'une des expressions les plus claires des contradictions haïtiennes. Tant qu'elle ne sera pas surmontée par une stratégie graduelle et concertée — articulant sécurité alimentaire, industrialisation progressive et insertion régionale —, le pays restera enfermé dans un modèle où l'ouverture assure la survie à court terme, mais bloque la transformation structurelle à long terme.

1.5. Une contrainte externe permanente

Le déficit commercial chronique, la dépendance alimentaire et énergétique, ainsi que l'étroitesse de la base exportatrice convergent vers une conclusion fondamentale : l'économie haïtienne est enfermée dans une contrainte externe permanente, qui limite de façon structurelle sa souveraineté économique et sa capacité de développement. Cette contrainte ne relève pas uniquement des fluctuations conjoncturelles des marchés mondiaux ; elle traduit une dépendance systémique à l'égard de ressources extérieures pour satisfaire les besoins essentiels de la population et assurer le fonctionnement de l'État.

La première dimension de cette contrainte réside dans le déséquilibre structurel de la balance des paiements. Les

importations de biens et de services dépassent largement les exportations, et l'écart ne cesse de se creuser depuis une décennie (BRH, 2016–2025). Les devises nécessaires pour financer ce déficit proviennent en grande partie de deux sources externes : les transferts privés de la diaspora, qui représentent près de 30 % du PIB, et l'aide internationale, sous forme de dons ou de prêts concessionnels (Banque mondiale, 2020; FMI, 2022). Cette dépendance à des flux extérieurs incertains rend l'économie vulnérable aux aléas politiques et financiers internationaux.

La deuxième dimension concerne la dépendance énergétique et alimentaire, qui place la stabilité sociale sous influence directe des marchés internationaux. Toute hausse du prix du pétrole ou du riz importé se répercute instantanément sur le coût de la vie, accentuant l'inflation et alimentant les tensions sociales (CEPALC, 2021; IHSI, 2022). Dans un contexte où la production locale est insuffisante pour compenser ces chocs, l'État se trouve contraint de subventionner massivement certains produits, aggravant ainsi les déséquilibres budgétaires.

La troisième dimension relève de la perte de marges de manœuvre politiques. Les institutions financières internationales conditionnent leur soutien à l'application de politiques d'ajustement et de discipline budgétaire, qui limitent la capacité de l'État à investir dans la production ou à développer des politiques sociales ambitieuses (Paul, 2019). Ce régime de conditionnalités enferme Haïti dans une logique de dépendance structurelle : l'État ne peut financer ses besoins internes sans accepter des règles imposées de l'extérieur, souvent incompatibles avec les priorités sociales et productives nationales.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), cette contrainte externe permanente illustre un arbitrage insoluble : garantir la stabilité macroéconomique suppose de se soumettre aux conditionnalités

et de maintenir la dépendance aux importations ; chercher à renforcer l'autonomie productive et sociale implique de rompre avec cette dépendance, mais au prix de tensions budgétaires et politiques insoutenables. Chaque tentative de sortie du modèle actuel conduit à un renforcement paradoxal de la contrainte externe.

En définitive, la contrainte externe en Haïti est plus qu'un problème de commerce extérieur : elle constitue un cadre structurel dans lequel s'inscrit toute la gouvernance économique. Tant que le pays ne parviendra pas à diversifier ses exportations, à renforcer son appareil productif et à réduire sa dépendance aux importations vitales, cette contrainte continuera de peser comme un fardeau permanent, limitant la capacité de l'État à construire une trajectoire de développement cohérente et souveraine.

2. Taux de change et interventions de la BRH

La question du taux de change occupe une place centrale dans l'économie haïtienne et constitue un révélateur privilégié de sa vulnérabilité externe. La gourde, monnaie nationale, a connu entre 2016 et 2025 une dépréciation quasi continue, ponctuée d'épisodes de volatilité extrême. Cette dynamique reflète à la fois les déséquilibres structurels de la balance des paiements, la dépendance aux flux externes et les limites de la politique monétaire conduite par la Banque de la République d'Haïti (BRH). Les interventions de cette dernière, bien que cruciales pour contenir la volatilité, se sont heurtées à des contraintes institutionnelles, budgétaires et structurelles, confirmant la logique des incompatibilités des choix publics.

2.1. Une dépréciation structurelle de la gourde

L'évolution du taux de change haïtien au cours de la période 2016–2025 est marquée par une dépréciation structurelle de la gourde face au dollar américain, reflétant à la fois les

déséquilibres macroéconomiques internes et la dépendance chronique de l'économie aux devises extérieures. Cette dépréciation, loin d'être un phénomène conjoncturel, traduit une dynamique cumulative où les déficits commerciaux, la dollarisation de l'économie et la faiblesse de la production nationale interagissent pour fragiliser durablement la monnaie nationale.

Les données de la Banque de la République d'Haïti (BRH) indiquent que le taux de change est passé d'environ 63 gourdes pour un dollar en 2015 à plus de 140 gourdes en 2022, atteignant des niveaux encore plus élevés lors des épisodes de crise politique et sécuritaire (BRH, 2016–2025). Cette dépréciation quasi continue est alimentée par un déséquilibre structurel entre une demande élevée de devises — pour financer les importations alimentaires, énergétiques et manufacturières — et une offre limitée, provenant essentiellement des transferts de la diaspora et des exportations textiles (FMI, 2022; Banque mondiale, 2020).

La dollarisation de l'économie accentue cette dynamique. Une large partie des transactions commerciales et financières, y compris les loyers, les biens immobiliers et une portion significative des crédits bancaires, est libellée en dollars (IHSI, 2022). Cette situation entretient une demande constante de devises et réduit l'efficacité des instruments monétaires de la BRH, puisque les variations des taux d'intérêt en gourdes n'ont qu'un impact limité sur la demande de dollars (CEPALC, 2021).

La dépréciation de la gourde est également renforcée par l'instabilité politique et institutionnelle. Les périodes de crise, marquées par des blocages institutionnels, des manifestations violentes et l'insécurité généralisée, déclenchent régulièrement des épisodes de spéculation contre la monnaie nationale. La défiance des acteurs économiques vis-à-vis de la gourde conduit

à une substitution croissante par le dollar, accentuant la pression sur le marché des changes.

Cette dépréciation structurelle a des effets particulièrement lourds sur l'économie et la société. Elle alimente l'inflation importée, en augmentant mécaniquement le prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers, accentuant ainsi la vulnérabilité des ménages (MEF, 2021). Elle réduit également la confiance dans la monnaie nationale, renforçant la dollarisation et limitant la capacité de l'État à mobiliser des ressources fiscales en monnaie locale. Enfin, elle freine l'investissement productif, car les entreprises, confrontées à une incertitude permanente sur les coûts d'importation et de financement, privilégient des stratégies de court terme.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), la dépréciation structurelle de la gourde illustre un arbitrage impossible : maintenir artificiellement la valeur de la monnaie par des interventions massives de la BRH réduit les réserves en devises et fragilise la stabilité macroéconomique ; laisser la gourde se déprécier reflète mieux les déséquilibres structurels, mais au prix d'une inflation insoutenable et de tensions sociales. Ainsi, le taux de change devient un lieu privilégié où se manifestent les contradictions entre stabilité sociale, discipline macroéconomique et souveraineté productive.

En somme, la dépréciation de la gourde ne peut être comprise comme une simple évolution monétaire : elle est l'expression d'une crise structurelle du modèle économique haïtien, où la dépendance externe et la fragilité interne condamnent la monnaie nationale à une érosion continue. Tant que la production locale ne sera pas renforcée et que la dépendance aux importations et aux transferts externes ne sera pas réduite, la gourde restera prisonnière de cette dynamique de dépréciation chronique.

2.2. La gestion du taux de change par la BRH

Face à la dépréciation structurelle de la gourde, la Banque de la République d'Haïti (BRH) joue un rôle central dans la gestion du taux de change, cherchant à concilier la stabilité monétaire avec la préservation des réserves en devises. Ses interventions se traduisent par une combinaison de ventes de devises sur le marché, de mesures réglementaires visant à limiter la dollarisation et de politiques de taux d'intérêt destinées à contenir la demande de dollars. Toutefois, ces actions, bien qu'elles aient parfois permis de ralentir ou de stabiliser temporairement la dépréciation, se révèlent structurellement coûteuses, limitées et incapables de transformer durablement la dynamique du marché des changes.

La BRH procède régulièrement à des injections de devises sur le marché interbancaire, utilisant les réserves accumulées grâce aux transferts de la diaspora et aux financements extérieurs (BRH, 2016–2025). Ces interventions visent à répondre aux pics de demande de dollars, souvent liés aux paiements d'importations alimentaires, énergétiques ou aux échéances de dette. Si elles permettent de calmer temporairement la volatilité, elles réduisent les réserves disponibles et fragilisent la position extérieure du pays. Le FMI (2022) souligne ainsi que les réserves de change couvrent rarement plus de trois mois d'importations, bien en deçà du seuil de sécurité recommandé.

En parallèle, la BRH a tenté de réguler la dollarisation par des mesures administratives, comme l'obligation d'afficher les prix en gourdes ou la limitation de certaines transactions en devises. Cependant, dans une économie où une part importante des loyers, des biens immobiliers et des crédits bancaires est déjà libellée en dollars, ces mesures restent largement inefficaces et parfois contournées (IHSI, 2022; CEPALC, 2021). La dollarisation avancée limite ainsi la portée des instruments de politique monétaire traditionnels.

La politique de la BRH repose aussi sur l'ajustement des taux d'intérêt directeurs pour contenir la masse monétaire et réduire la pression sur le marché des changes. Mais dans un contexte de forte inflation et de faiblesse chronique de l'offre productive, une hausse des taux a un impact limité sur la demande de devises, tout en freinant l'investissement productif et en aggravant la récession (Banque mondiale, 2020). Ainsi, la politique monétaire, orientée vers la stabilisation de la monnaie, entre en contradiction avec les besoins de financement de l'économie réelle.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), la gestion du taux de change par la BRH incarne un arbitrage impossible : stabiliser la gourde par des interventions massives réduit les réserves et accentue la dépendance aux financements extérieurs ; laisser flotter la monnaie expose la population à une inflation incontrôlée et accroît la défiance sociale. L'instrument de stabilisation devient ainsi le lieu privilégié où se manifestent les contradictions entre stabilité macroéconomique, protection sociale et développement productif.

En définitive, la gestion du taux de change par la BRH apparaît comme une stabilisation fragile et coûteuse. Elle parvient à atténuer les tensions à court terme, mais ne corrige pas les déséquilibres structurels à l'origine de la dépréciation : déficit commercial, dollarisation et faiblesse productive. Tant que ces déterminants ne seront pas transformés par une stratégie cohérente de souveraineté économique et de diversification productive, la gourde restera vulnérable et les interventions de la BRH ne pourront être qu'une réponse transitoire à une contrainte structurelle.

2.3. L'incompatibilité des objectifs de politique de change de la gourde

La politique de change menée par la Banque de la République d'Haïti (BRH) illustre avec une clarté particulière le régime d'incompatibilités structurelles dans lequel est enfermée l'économie haïtienne. En théorie, une politique de change peut poursuivre simultanément trois objectifs : stabiliser la monnaie pour contenir l'inflation et protéger le pouvoir d'achat, préserver les réserves en devises afin d'assurer la soutenabilité externe, et soutenir la compétitivité des exportations pour stimuler la croissance. En pratique, ces objectifs apparaissent en contradiction permanente, chaque tentative de privilégier l'un compromettant la réalisation des deux autres.

La stabilisation du taux de change constitue une priorité de la BRH, car la dépréciation de la gourde alimente directement l'inflation importée. Or, pour contenir la volatilité, l'institution doit recourir à des interventions massives sur le marché des changes, en injectant des devises pour répondre à la demande croissante (BRH, 2016–2025). Si ces interventions atténuent temporairement les pressions, elles réduisent les réserves internationales, qui restent chroniquement inférieures au seuil de sécurité de trois mois d'importations (FMI 2022). Ainsi, l'objectif de stabilisation compromet celui de préservation des réserves.

Inversement, privilégier la préservation des réserves en limitant les interventions laisse la gourde suivre sa trajectoire de dépréciation structurelle. Cette approche, plus réaliste au regard des déséquilibres externes, entraîne toutefois une flambée des prix intérieurs, accentue l'érosion du pouvoir d'achat et alimente la contestation sociale (IHSI, 2022; CEPALC, 2021). L'objectif de soutenabilité externe se heurte donc frontalement à celui de stabilité sociale.

Enfin, un taux de change plus compétitif pourrait en théorie stimuler les exportations, notamment dans le textile et l'agriculture. Mais la structure productive haïtienne, marquée par la faiblesse des capacités locales et la dépendance aux importations d'intrants, ne permet pas de tirer pleinement parti d'une dépréciation (Banque mondiale, 2020; Paul, 2019). Au contraire, la hausse des coûts d'importation réduit la compétitivité globale et fragilise les filières exportatrices elles-mêmes. L'objectif de compétitivité se heurte ainsi à l'absence de base productive solide.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), la politique de change haïtienne illustre un dilemme insoluble : stabiliser la monnaie fragilise les réserves ; préserver les réserves accentue l'inflation ; et chercher la compétitivité se heurte à la faiblesse structurelle de la production nationale. L'État haïtien est donc contraint à une gestion réactive et fragmentée du taux de change, incapable de construire une stratégie cohérente conciliant ces trois impératifs.

En fait, la politique de change de la gourde incarne l'un des lieux où se manifeste le plus clairement l'incompatibilité systémique des choix publics en Haïti. Tant que le pays restera prisonnier d'une économie dépendante et d'une base productive fragile, la BRH ne pourra qu'osciller entre interventions coûteuses, ajustements douloureux et arbitrages impossibles, sans parvenir à stabiliser durablement le régime de change.

2.4. Dollarisation et perte de confiance

La trajectoire du taux de change en Haïti ne peut être comprise sans analyser le processus de dollarisation de l'économie, qui traduit une profonde perte de confiance dans la gourde et limite considérablement l'efficacité des instruments de politique monétaire et de change. Ce phénomène, loin d'être marginal ou récent, s'est consolidé au cours des deux dernières décennies et

s'est accéléré entre 2016 et 2025, renforçant la dépendance structurelle du pays au dollar américain.

La dollarisation est d'abord une réalité monétaire et financière. Une part importante des dépôts bancaires, des crédits accordés au secteur privé et des transactions commerciales est libellée en dollars (BRH, 2016–2025). Les loyers, les biens immobiliers, certains contrats de travail et une grande partie des importations se négocient directement en devise étrangère. Cette généralisation de l'usage du dollar réduit la demande de gourdes et contribue à la dépréciation de la monnaie nationale, alimentant ainsi un cercle vicieux où la perte de valeur de la gourde renforce la préférence pour le dollar.

La dollarisation est aussi une réponse sociale et économique à l'instabilité. Pour les ménages comme pour les entreprises, conserver ou percevoir des revenus en dollars constitue un mécanisme de protection face à l'inflation chronique et aux dévaluations successives. Les transferts de la diaspora, représentant environ 30 % du PIB, accentuent cette tendance en injectant massivement des devises dans l'économie (FMI, 2022) (Banque mondiale, 2020). Cette dépendance aux flux extérieurs renforce l'écart entre ceux qui disposent d'un accès au dollar et la majorité des ménages contraints de vivre en gourdes, accentuant ainsi les inégalités sociales (IHSI, 2022).

La dollarisation traduit également une crise de confiance envers les institutions monétaires et financières. Les politiques répétées d'injection de devises par la BRH pour stabiliser le taux de change sont perçues comme des mesures temporaires, incapables de modifier durablement la trajectoire de dépréciation. L'absence de crédibilité des institutions publiques et la fragilité du système bancaire alimentent une préférence structurelle pour la devise étrangère, au détriment de la monnaie nationale (CEPALC, 2021).

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), la dollarisation et la perte de confiance révèlent une incompatibilité majeure : protéger la valeur de la gourde par des politiques restrictives fragilise la croissance et le crédit ; laisser se généraliser la dollarisation réduit la souveraineté monétaire et accentue la dépendance externe. L'État se trouve pris dans un arbitrage impossible : soit il tolère une dollarisation croissante, qui limite son contrôle sur l'économie, soit il tente de la contrer au risque de provoquer des tensions économiques et sociales insoutenables.

Ainsi, la dollarisation de l'économie haïtienne n'est pas seulement un indicateur technique : elle est l'expression d'une crise profonde de légitimité monétaire et institutionnelle. Elle reflète la défiance vis-à-vis de la gourde et confirme que la stabilité monétaire ne pourra être rétablie sans une stratégie globale de renforcement de la production nationale, de diversification des exportations et de restauration de la crédibilité des institutions économiques. Tant que cette dynamique ne sera pas inversée, la dollarisation continuera de miner la souveraineté économique et de confirmer le régime d'incompatibilités structurelles.

L'évolution du taux de change et les interventions de la BRH entre 2016 et 2025 montrent que la contrainte externe dépasse le cadre commercial : elle touche au cœur de la souveraineté monétaire et à la crédibilité de l'État. La dépréciation structurelle de la gourde, les interventions coûteuses et inefficaces de la BRH, ainsi que la montée de la dollarisation traduisent une incompatibilité profonde entre stabilité interne, ouverture externe et soutenabilité des réserves.

En d'autres termes, la politique de change haïtienne illustre la thèse centrale de cet ouvrage : l'impossibilité de concilier des objectifs économiques, sociaux et institutionnels contradictoires dans un cadre marqué par la dépendance et l'instabilité.

3. Rôle des transferts privés et de l'aide internationale

L'économie haïtienne se distingue par une dépendance structurelle à l'égard des flux financiers externes, en particulier les transferts privés de la diaspora et l'aide internationale. Ces deux sources, qui représentent ensemble plus de 35 % du produit intérieur brut (PIB) sur la période 2016–2025, jouent un rôle ambivalent : elles constituent des stabilisateurs macroéconomiques et sociaux indispensables, tout en enfermant l'État dans une logique de dépendance et en limitant les perspectives de développement endogène.

3.1. Les transferts privés : moteur de la consommation, frein à l'investissement

Les transferts privés de la diaspora constituent depuis plusieurs décennies un pilier essentiel de l'économie haïtienne. Ils représentent entre 25 % et 30 % du produit intérieur brut (PIB) au cours de la période 2016–2025, soit un niveau parmi les plus élevés du monde (BRH, 2016–2025; FMI, 2022). Ces flux, qui dépassent largement l'aide internationale et les investissements directs étrangers, assurent une bouée de sauvetage pour des millions de ménages haïtiens, mais leur rôle économique demeure profondément ambivalent : ils stimulent la consommation et atténuent la pauvreté, tout en limitant paradoxalement les incitations à l'investissement productif et à la transformation structurelle.

D'un côté, les transferts privés constituent un moteur majeur de la consommation intérieure. Ils financent directement les dépenses courantes des ménages en alimentation, logement, santé et éducation (IHSI, 2022). En soutenant la demande, ils contribuent à atténuer les effets de l'inflation et des chocs économiques, renforçant ainsi la résilience sociale. Dans un pays marqué par l'instabilité politique et les catastrophes naturelles récurrentes, ces

flux jouent un rôle stabilisateur, réduisant l'ampleur des crises sociales (CEPALC, 2021).

De l'autre côté, ces transferts sont associés à un effet pervers sur l'investissement productif. Une large part de ces ressources est orientée vers la consommation immédiate et l'importation de biens de consommation, plutôt que vers la création de capacités productives locales (BRH, 2016–2025). Cette dynamique alimente le déficit commercial et renforce la dépendance externe : la demande soutenue par les transferts se traduit par une augmentation des importations, plutôt que par un développement de l'offre nationale (Paul, 2019). En ce sens, les transferts jouent un rôle de stabilisation à court terme, mais sans effet cumulatif sur la croissance de long terme.

L'effet sur la structure sociale et économique est également ambivalent. Les ménages bénéficiaires des transferts, souvent urbains et connectés à la diaspora, disposent d'un avantage relatif par rapport aux ménages ruraux qui n'ont pas accès à ces ressources. Cela contribue à accentuer les inégalités entre catégories sociales et territoires (Fatton, 2021). Par ailleurs, la dépendance croissante aux transferts entretient une logique de désincitation à l'investissement public, car l'État tend à compter sur ces flux pour amortir la pauvreté, sans engager des réformes profondes de mobilisation fiscale et de transformation productive (MEF, 2021).

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), les transferts privés illustrent une contradiction structurelle : ils soutiennent la consommation et atténuent les tensions sociales, mais au prix d'une aggravation du déficit commercial et d'une absence de dynamique productive. L'État se retrouve piégé dans un arbitrage impossible : valoriser ces flux comme instrument de stabilisation sociale compromet leur utilisation comme levier de développement productif.

Les transferts privés apparaissent comme une ressource vitale, mais ambivalente. Ils constituent un filet de sécurité pour les ménages et une source essentielle de devises, mais ils reproduisent un modèle de dépendance externe et d'investissement insuffisant. Tant que ces flux ne seront pas orientés vers la production — via des politiques publiques incitatives, des mécanismes de co-investissement ou des partenariats avec la diaspora —, ils resteront le symbole d'un régime d'incompatibilités structurelles, où le court terme de la consommation prévaut sur le long terme de la transformation économique.

3.2. L'aide internationale : un levier indispensable, mais conditionné

L'aide internationale occupe une place centrale dans l'économie haïtienne contemporaine, constituant un levier indispensable pour le financement des dépenses publiques et la stabilisation macroéconomique. Depuis le séisme de 2010, et plus encore au cours de la période 2016–2025, Haïti demeure l'un des pays les plus dépendants de l'aide au monde, avec des flux annuels de dons et de prêts concessionnels représentant entre 15 % et 20 % du PIB (FMI, 2022; Banque mondiale, 2020). Toutefois, cette ressource vitale s'accompagne de conditionnalités et de logiques d'allocation qui limitent la souveraineté des choix publics et contribuent paradoxalement à la reproduction de la dépendance structurelle.

L'aide internationale est d'abord indispensable au fonctionnement de l'État. Une partie substantielle des dépenses publiques, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la sécurité alimentaire, est financée directement par des bailleurs bilatéraux et multilatéraux (MEF, 2021). Dans un contexte de faiblesse chronique des recettes fiscales — estimées autour de 12 % du PIB (IHSI, 2022) —, l'aide constitue une bouée de sauvetage sans laquelle l'État haïtien serait incapable d'assurer

un minimum de services publics. Elle intervient également dans la stabilisation macroéconomique, en alimentant les réserves en devises de la BRH et en soutenant la balance des paiements (BRH, 2016–2025).

Cependant, cette aide est fortement conditionnée. Les financements des institutions multilatérales, en particulier du FMI, de la Banque mondiale et de la BID, sont assortis d'exigences en matière de discipline budgétaire, de réduction des subventions et de réformes structurelles (FMI, 2022). Ces conditionnalités, conçues pour renforcer la soutenabilité macroéconomique, entrent souvent en contradiction avec les impératifs sociaux et productifs nationaux. Ainsi, la réduction des subventions sur les carburants ou l'électricité, imposée dans plusieurs programmes, a entraîné des flambées de prix et des vagues de contestation sociale (CEPALC, 2021).

De plus, l'aide internationale souffre d'une fragmentation institutionnelle. Une part importante des flux transite en dehors du budget national, via des ONG internationales ou des agences onusiennes, ce qui limite la capacité de l'État à coordonner et à orienter les ressources selon une stratégie nationale cohérente (Providence, 2015). Cette logique renforce l'affaiblissement institutionnel et contribue à une dépendance accrue, où les choix stratégiques sont largement déterminés par les bailleurs plutôt que par les autorités nationales.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), l'aide internationale illustre une contradiction structurelle : elle constitue une ressource indispensable pour éviter l'effondrement économique et social, mais elle enferme l'État dans un régime de conditionnalités qui limitent son autonomie. Privilégier la stabilité macroéconomique et l'accès aux financements implique d'accepter des réformes impopulaires qui fragilisent la cohésion sociale ; à l'inverse,

résister à ces conditionnalités expose le pays à une suspension des flux, aggravant les déséquilibres.

L'aide internationale en Haïti est à la fois un soutien vital et un vecteur de dépendance. Elle permet de maintenir l'État à flot, mais l'empêche de bâtir une stratégie de développement autonome. Tant qu'elle restera conçue comme un substitut aux ressources nationales et non comme un appui à la transformation productive et institutionnelle, elle demeurera un levier conditionné, confirmant le régime d'incompatibilités structurelles entre survie immédiate et souveraineté à long terme.

3.3. Complémentarité et contradictions des flux externes

Les flux externes qui alimentent l'économie haïtienne — transferts privés de la diaspora, aide internationale et financements concessionnels — jouent un rôle décisif dans le maintien de l'équilibre macroéconomique et social. Leur poids cumulé, supérieur à 40 % du PIB durant la période 2016–2025, en fait des leviers indispensables de survie pour l'État comme pour les ménages (Banque mondiale 2020 ; FMI 2022). Toutefois, ces flux se caractérisent par une double dynamique de complémentarité et de contradiction : ils soutiennent la consommation et évitent l'effondrement économique, mais ils alimentent également une dépendance chronique et limitent les marges de manœuvre nécessaires à une transformation productive.

La complémentarité de ces flux réside dans leur capacité à compenser partiellement les faiblesses structurelles de l'économie. Les transferts privés soutiennent la consommation des ménages et atténuent la pauvreté (IHSI, 2022; CEPALC, 2021). L'aide internationale finance les services publics de base et contribue à stabiliser les réserves de change de la BRH (2016–2025). Les financements concessionnels, enfin, permettent à l'État de combler ses déficits budgétaires chroniques et de

financer certains projets d'infrastructures (MEF, 2021). Ensemble, ces flux assurent une forme de résilience dans un contexte d'instabilité politique, d'insécurité et de catastrophes naturelles récurrentes.

Cependant, cette complémentarité apparente s'accompagne de contradictions profondes. En soutenant la consommation, les transferts privés alimentent les importations et aggravent le déficit commercial, au lieu de renforcer l'offre locale (Paul, 2019; Providence, 2015). L'aide internationale, conditionnée par des programmes d'ajustement structurel, impose une discipline budgétaire qui limite la capacité de l'État à investir dans la production (FMI, 2022). Enfin, la coexistence de ces flux, souvent non coordonnés, renforce la fragmentation institutionnelle : une partie de l'aide transite en dehors du budget national, tandis que les transferts échappent à toute stratégie publique de mobilisation, réduisant l'efficacité globale de leur utilisation (Fatton, 2021).

La contradiction majeure tient à leur rôle ambivalent : ces flux sont indispensables à la survie économique et sociale, mais ils contribuent à la reproduction de la dépendance. En stabilisant les déséquilibres de court terme, ils retardent la nécessité d'engager des réformes structurelles. En renforçant la consommation sans investissement productif, ils entretiennent un modèle de vulnérabilité externe. En conditionnant leur soutien à des politiques d'austérité, ils réduisent la marge de souveraineté des choix publics.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), ces flux externes cristallisent un arbitrage insoluble : sans eux, l'économie s'effondrerait ; avec eux, elle demeure enfermée dans un régime de dépendance. L'État haïtien se trouve piégé entre l'urgence de maintenir ces apports pour préserver la stabilité sociale et la nécessité de les transformer en leviers de développement productif. Cette contradiction illustre

l'impossibilité, dans le cadre actuel, de concilier simultanément stabilité, souveraineté et transformation structurelle.

En somme, les flux externes en Haïti sont à la fois complémentaires et contradictoires : ils permettent d'éviter l'effondrement, mais au prix d'une dépendance renforcée et d'une marginalisation de l'investissement productif. Tant que leur usage ne sera pas reconfiguré par une stratégie nationale cohérente, articulant transferts, aide et financements à une politique de diversification productive et de souveraineté institutionnelle, ils continueront de reproduire le régime d'incompatibilités structurelles.

Les transferts privés et l'aide internationale apparaissent comme les deux poumons de l'économie haïtienne, sans lesquels la balance des paiements et le budget de l'État seraient intenables. Mais cette respiration externe a un coût : elle enferme le pays dans une logique de dépendance et empêche la transformation structurelle du secteur productif. Cette contradiction illustre une fois de plus la pertinence de la théorie des incompatibilités des choix publics : il est impossible de concilier, dans le cadre actuel, la stabilisation immédiate de l'économie par des flux externes et l'émergence d'un développement autonome fondé sur la production nationale.

4. Incompatibilité : ouverture commerciale vs faiblesse productive

La dynamique du secteur externe haïtien illustre, de manière exemplaire, une incompatibilité structurelle entre l'ouverture commerciale et la faiblesse productive nationale. Alors que l'intégration aux marchés internationaux est souvent présentée comme une voie privilégiée vers la croissance et la modernisation, dans le cas haïtien elle a surtout révélé et amplifié les vulnérabilités d'un appareil productif fragilisé. Loin de stimuler

la compétitivité locale, l'ouverture s'est traduite par une dépendance accrue aux importations, un déficit commercial chronique et un affaiblissement de la production nationale.

4.1. Une ouverture subie plutôt que maîtrisée

L'intégration d'Haïti à l'économie mondiale s'est effectuée moins par choix stratégique que par contrainte externe et ajustement imposé, donnant lieu à une ouverture subie plutôt que maîtrisée. Depuis les réformes libérales des années 1980–1990, promues par les institutions financières internationales, l'économie haïtienne a progressivement démantelé ses barrières tarifaires et ouvert ses marchés aux importations, sans que cette ouverture ne s'accompagne d'une politique industrielle ou agricole capable de renforcer la compétitivité interne (Paul, 2019; Banque mondiale, 2020).

Cette ouverture contrainte a eu pour premier effet de désarticuler la production locale. La réduction drastique des droits de douane, notamment sur les produits alimentaires, a permis l'entrée massive de denrées importées à bas prix — en particulier le riz subventionné en provenance des États-Unis — qui ont concurrencé et marginalisé les producteurs locaux (CEPALC, 2021). Faute d'investissements publics dans l'irrigation, la mécanisation ou la transformation agroalimentaire, l'agriculture haïtienne n'a pu résister, accentuant la dépendance alimentaire et la vulnérabilité sociale (IHSI, 2022).

Le deuxième effet de cette ouverture est la spécialisation étroite de l'économie dans la sous-traitance textile. Les accords HOPE et HELP, en facilitant l'accès au marché américain, ont permis un développement partiel des exportations industrielles, mais dans un cadre de faible valeur ajoutée et de dépendance quasi exclusive à un seul partenaire (FMI, 2022). Loin de diversifier la base productive, l'ouverture a consolidé une insertion subalterne dans les chaînes de valeur mondialisées.

En outre, cette ouverture subie a renforcé la fragilité macroéconomique. La multiplication des importations, sans équivalent en termes d'exportations, a creusé un déficit commercial chronique, financé par les transferts privés et l'aide internationale (BRH, 2016–2025). Le pays est ainsi prisonnier d'un régime où l'ouverture assure l'approvisionnement immédiat de la population, mais au prix d'une dépendance extérieure et d'un affaiblissement structurel de la monnaie nationale.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), cette ouverture illustre une incompatibilité majeure : garantir la stabilité sociale par l'accès à des produits importés bon marché revient à fragiliser la production nationale et la souveraineté économique ; protéger les producteurs locaux par des politiques de substitution impliquerait une hausse des prix insupportable pour les ménages et un affrontement avec les bailleurs internationaux. L'État haïtien se retrouve ainsi prisonnier d'un arbitrage impossible entre ouverture contrainte et protection sociale.

L'ouverture économique d'Haïti ne peut être analysée comme le fruit d'une stratégie nationale, mais comme le résultat d'une soumission aux conditionnalités extérieures et à la logique de survie sociale. Tant qu'elle ne sera pas reconfigurée autour d'une politique industrielle et agricole cohérente, articulant sécurité alimentaire, diversification productive et intégration régionale, cette ouverture demeurera subie, reproduisant la dépendance et confirmant le régime d'incompatibilités structurelles.

4.2. Une base productive trop fragile pour soutenir l'ouverture

L'ouverture commerciale haïtienne, initiée sous la pression des réformes libérales et renforcée par les conditionnalités des bailleurs internationaux, se heurte à une base productive trop fragile pour en tirer des bénéfices durables. En l'absence d'un

appareil agricole et industriel suffisamment robuste, cette ouverture a eu pour effet principal de désarticuler l'économie interne, plutôt que de stimuler sa compétitivité. Elle illustre la contradiction entre intégration aux échanges mondiaux et faiblesse des capacités productives locales.

Le secteur agricole, qui aurait pu constituer un socle de sécurité alimentaire et d'exportations diversifiées, reste marqué par une productivité très faible. Les exploitations de subsistance, morcelées et faiblement mécanisées, n'ont pas bénéficié d'investissements significatifs en infrastructures, irrigation ou intrants modernes (IHSI, 2022; CEPALC, 2021). Résultat : le pays importe plus de 60 % de ses denrées de base, notamment le riz, le blé et l'huile, exposant directement la population aux fluctuations des marchés mondiaux (Banque mondiale, 2020). Cette dépendance agricole montre que l'ouverture a accentué la vulnérabilité alimentaire au lieu de la réduire.

Le secteur industriel est également trop limité pour tirer parti de l'ouverture. Hormis la sous-traitance textile, insérée dans les chaînes de valeur mondialisées, mais caractérisée par une faible valeur ajoutée locale, la base industrielle est quasi inexistante (FMI, 2022). L'absence de diversification, conjuguée au coût élevé de l'énergie et aux infrastructures déficientes, empêche l'émergence d'une industrie capable de concurrencer les produits importés (Paul, 2019). La spécialisation forcée dans le textile illustre la fragilité d'un modèle exportateur dépendant d'accords préférentiels extérieurs, sans perspective de montée en gamme.

Cette faiblesse productive se traduit par une incapacité à absorber les chocs externes. Chaque hausse des prix internationaux du pétrole ou des denrées alimentaires se répercute directement sur l'économie nationale, faute de substituts locaux (BRH, 2016–2025). De même, toute contraction de la demande américaine en

produits textiles a des effets immédiats sur les exportations et l'emploi, accentuant la vulnérabilité externe.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), la base productive fragile illustre une incompatibilité centrale : s'ouvrir aux marchés internationaux suppose un appareil productif capable de concurrencer et de se diversifier, mais investir dans cette base exigerait des ressources budgétaires et institutionnelles incompatibles avec les contraintes sociales et financières actuelles. L'État est ainsi enfermé dans un dilemme insoluble : maintenir une ouverture pour garantir l'approvisionnement des ménages, tout en sacrifiant les producteurs locaux, ou protéger la production nationale au prix d'une hausse insupportable du coût de la vie.

La faiblesse de la base productive haïtienne condamne l'ouverture commerciale à rester un facteur de dépendance plutôt qu'un levier de développement. Tant que l'agriculture et l'industrie locales ne seront pas renforcées par une stratégie cohérente de modernisation et de diversification, l'intégration d'Haïti à l'économie mondiale restera une ouverture non maîtrisée et insoutenable, confirmant le régime d'incompatibilités structurelles qui bloque la construction d'une trajectoire autonome et inclusive.

4.3. Effets sociaux et macroéconomiques de l'incompatibilité

L'ouverture commerciale haïtienne, adossée à une base productive fragile, génère des effets sociaux et macroéconomiques profondément contradictoires. Conçue initialement comme un instrument d'intégration et de modernisation, elle s'est transformée en un mécanisme de reproduction des déséquilibres, révélant un régime d'incompatibilité structurelle entre stabilité sociale, équilibre externe et développement productif.

Sur le plan social, l'ouverture a permis de maintenir un approvisionnement régulier en biens alimentaires et manufacturés importés, souvent à bas prix. Cette accessibilité relative a temporairement protégé les ménages urbains contre des pénuries massives et a contribué à contenir certaines revendications populaires (Banque mondiale, 2020; CEPALC, 2021). Cependant, cet avantage est contrebalancé par une dépendance croissante aux importations : chaque dépréciation de la gourde ou hausse des prix mondiaux se répercute immédiatement sur le coût de la vie. Les ménages les plus pauvres, qui consacrent plus de la moitié de leur revenu à l'alimentation, sont les premiers touchés, ce qui accentue l'insécurité alimentaire et creuse les inégalités (IHSI, 2022). Loin de réduire la vulnérabilité sociale, l'ouverture non maîtrisée l'a amplifiée.

Sur le plan macroéconomique, les effets sont tout aussi paradoxaux. L'augmentation des importations alimente un déficit commercial chronique, supérieur à deux milliards de dollars par an, financé par les transferts de la diaspora et l'aide internationale (BRH, 2016–2025). Or, ces flux externes, loin de corriger les déséquilibres, entretiennent la dépendance en stabilisant artificiellement une balance des paiements structurellement déficitaire (FMI, 2022). Dans le même temps, la production nationale, privée de protection et d'investissements, n'a pas été en mesure de profiter des opportunités offertes par l'ouverture. L'agriculture a reculé face à la concurrence du riz importé, et l'industrie s'est limitée à la sous-traitance textile, sans diversification ni montée en gamme (Paul, 2019).

La combinaison de ces effets engendre un cercle vicieux : l'ouverture améliore temporairement l'accès aux biens de consommation, mais affaiblit la production nationale ; l'affaiblissement productif accroît la dépendance aux importations ; la dépendance alimente la dépréciation monétaire

et l'inflation importée, ce qui fragilise à nouveau le pouvoir d'achat et accentue l'instabilité sociale (Fatton, 2021). Ainsi, les gains apparents de court terme se traduisent par des coûts cumulatifs de long terme.

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), cette dynamique illustre une contradiction insoluble : maintenir l'ouverture pour protéger les consommateurs urbains aggrave les déséquilibres commerciaux et la dépendance externe ; restreindre l'ouverture pour soutenir la production locale entraînerait une hausse insupportable des prix pour les ménages pauvres. L'État haïtien est donc enfermé dans un arbitrage impossible, où chaque option compromet à la fois la cohésion sociale et la soutenabilité macroéconomique.

Les effets sociaux et macroéconomiques de l'ouverture confirment qu'il s'agit d'une incompatibilité structurelle et non d'un simple déséquilibre conjoncturel. Tant que l'économie restera dépendante des importations pour satisfaire les besoins essentiels et dépourvue de base productive capable de rivaliser, l'ouverture demeurera une source de vulnérabilité, confirmant le régime d'arbitrages impossibles au cœur du modèle haïtien.

4.4. L'impossible arbitrage de l'État haïtien

La gestion de l'ouverture commerciale et de la dépendance extérieure confronte l'État haïtien à un arbitrage impossible, révélateur des contradictions structurelles qui traversent la gouvernance économique du pays. Pris entre la nécessité d'assurer la stabilité sociale à court terme et l'exigence de restaurer la soutenabilité macroéconomique et productive, l'État se trouve dans l'incapacité de construire une stratégie cohérente. Chaque choix effectué, en cherchant à résoudre une contrainte immédiate, accentue une autre fragilité, confirmant l'existence d'un régime d'incompatibilités structurelles.

L'illustration la plus frappante de cet arbitrage impossible est celle des subventions aux produits pétroliers et alimentaires. Maintenues pour éviter une flambée des prix et contenir la contestation sociale, elles représentent une charge budgétaire massive qui réduit les marges pour l'investissement productif (MEF, 2021; FMI, 2022). Pourtant, leur suppression ou leur réduction, souvent exigée par les bailleurs internationaux, provoque immédiatement des mouvements de protestation et des blocages politiques, comme ce fut le cas lors de la crise de juillet 2018 (Fatton, 2021). L'État oscille donc entre préserver la stabilité sociale au prix d'un déséquilibre budgétaire et satisfaire les conditionnalités extérieures au risque de déclencher des révoltes populaires.

Un second exemple concerne la politique de change. Intervenir massivement pour stabiliser la gourde permet de limiter l'inflation importée et d'apaiser temporairement la pression sociale, mais ces interventions réduisent dangereusement les réserves en devises et accentuent la dépendance aux financements externes (BRH, 2016–2025). À l'inverse, laisser flotter la monnaie reflète mieux les déséquilibres structurels, mais au prix d'une inflation insoutenable pour les ménages et d'un accroissement de la défiance vis-à-vis des institutions économiques (Banque mondiale, 2020; CEPALC, 2021).

Enfin, l'État se trouve également pris dans une contradiction concernant la protection de la production nationale. Soutenir l'agriculture et l'industrie par des mesures protectionnistes et des subventions exigerait des ressources budgétaires importantes et risquerait d'augmenter les prix pour les consommateurs ; maintenir une ouverture totale, en revanche, assure un approvisionnement immédiat, mais accentue le déficit commercial et fragilise encore davantage les producteurs locaux (Paul, 2019).

Dans la perspective de la théorie des incompatibilités des choix publics (Providence, 2022), ces arbitrages impossibles traduisent l'incapacité de l'État à concilier simultanément les trois dimensions essentielles d'une gouvernance économique cohérente : stabilité sociale, discipline macroéconomique et transformation productive. Chaque tentative de résoudre une contrainte produit un effet d'éviction sur une autre dimension, reproduisant le cercle vicieux de dépendance et de fragilité.

L'arbitrage impossible de l'État haïtien ne relève pas seulement d'une faiblesse conjoncturelle ou d'un déficit de gouvernance : il est l'expression d'une contradiction systémique au cœur du modèle économique haïtien. Tant que cette logique d'incompatibilités ne sera pas dépassée par une stratégie de compatibilités construites — articulant inclusion sociale, soutenabilité macroéconomique et renforcement productif —, l'État restera prisonnier d'une logique réactive, incapable de rompre avec l'urgence permanente et d'engager une trajectoire souveraine et durable.

L'incompatibilité entre ouverture commerciale et faiblesse productive illustre l'un des nœuds centraux des choix publics en Haïti. Elle montre que l'insertion internationale du pays, loin d'être un levier de transformation, a consolidé un modèle de dépendance et de vulnérabilité. La construction d'une trajectoire alternative ne peut se limiter à une ouverture passive : elle doit s'appuyer sur un renforcement sélectif des capacités productives, une protection temporaire de certains secteurs stratégiques et une réorientation des ressources externes vers l'investissement productif.

Cette réflexion ouvre directement sur la conclusion du présent chapitre, où seront analysées les conséquences globales des incompatibilités externes sur la souveraineté économique haïtienne.

Conclusion du Chapitre 7

L'examen du secteur externe haïtien sur la période 2016–2025 confirme qu'il constitue l'un des foyers les plus manifestes de la vulnérabilité structurelle de l'économie nationale. L'ouverture commerciale, la dynamique du taux de change, les transferts privés de la diaspora et l'aide internationale dessinent une configuration où les déséquilibres externes ne sont pas des accidents conjoncturels, mais bien des traits permanents d'un modèle économique fondé sur la dépendance.

La balance commerciale illustre ce déséquilibre : déficitaire de manière chronique, elle traduit une dépendance presque totale aux importations alimentaires, énergétiques et manufacturières, face à une base exportatrice réduite à la sous-traitance textile. Ce déficit structurel dépasse 20 % du PIB sur la décennie, un seuil insoutenable pour une économie de taille modeste. Les effets sociaux de cette dépendance sont immédiats : la sécurité alimentaire est compromise par la volatilité des prix mondiaux, et le pouvoir d'achat des ménages urbains demeure à la merci de la dépréciation de la gourde.

L'analyse du taux de change et des interventions de la BRH met en lumière les limites d'une politique monétaire défensive. La dépréciation structurelle de la gourde, conjuguée à la dollarisation croissante, a érodé la souveraineté monétaire et amplifié l'inflation. Les interventions de la BRH sur le marché des changes, bien que nécessaires pour éviter des crises de change aiguës, ont été incapables de modifier les fondamentaux. Elles révèlent une incompatibilité profonde entre la stabilisation des prix, la préservation des réserves et le soutien à la compétitivité.

Les transferts privés de la diaspora et l'aide internationale ont joué un rôle stabilisateur indéniable. Les premiers, représentant près de

30 % du PIB, ont soutenu la consommation et amorti les crises sociales. La seconde, en moyenne 1 à 2 milliards de dollars par an, a contribué à financer le budget et à stabiliser la balance des paiements. Mais ces flux, au lieu de catalyser un développement endogène, entretiennent une logique de dépendance. Les transferts alimentent la consommation importée, aggravant le déficit commercial ; l'aide, conditionnée à des réformes inspirées par les bailleurs, fragilise la souveraineté économique et marginalise l'État dans la définition des priorités nationales.

Enfin, l'incompatibilité entre ouverture commerciale et faiblesse productive résume la problématique centrale. L'ouverture, imposée comme vecteur d'intégration internationale, a accentué la vulnérabilité d'un appareil productif déjà fragile, incapable de rivaliser avec les importations subventionnées. Elle satisfait à court terme la demande sociale en maintenant l'accès à des biens à bas prix, mais détruit les bases d'une production nationale compétitive. Ce dilemme, insoluble dans le cadre actuel, illustre avec force la pertinence de la théorie des incompatibilités des choix publics : il est impossible de concilier simultanément stabilité sociale, équilibre externe et consolidation productive.

En définitive, le secteur externe apparaît non pas comme un levier de croissance, mais comme une contrainte structurelle qui façonne l'ensemble des politiques économiques en Haïti. Il enferme le pays dans une dépendance double : vis-à-vis des marchés internationaux pour son approvisionnement de base et vis-à-vis des flux financiers externes pour équilibrer sa balance des paiements et financer son budget. Cette dépendance traduit une perte de souveraineté économique qui réduit à néant la possibilité de définir des choix publics autonomes et cohérents.

Cette conclusion ouvre sur la réflexion qui guidera la suite de l'ouvrage : comment dépasser la logique de dépendance et d'incompatibilité pour construire des trajectoires alternatives ?

Comment transformer les ressources externes — transferts, aide, ouverture commerciale — en leviers de développement endogène plutôt qu'en vecteurs de vulnérabilité ? Ces questions seront au cœur de la Partie III, qui proposera une analyse prospective des incompatibilités, des trajectoires alternatives et des réformes nécessaires pour refonder les choix publics et orienter l'économie haïtienne vers une souveraineté ajustée et inclusive.

Bibliographie

- Acemoglu, D., & Robinson, J. A. (2013). *Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity and Poverty*. Phoenix: Crown Business.
- Banque mondiale. (2020). *Haiti Overview*. Washington, DC: World Bank Group.
- BRH. (2016–2025). *Économie en Graphes*. Port-au-Prince: Banque de la République d'Haïti.
- BRH. (2021). *Rapport Annuel*. Port-au-Prince: Banque de la République d'Haïti.
- Cardoso, F. H., & Faletto, E. (1979). *Dependency and Development in Latin America*. California: University of California Press.
- CEPALC. (2021). *Estudio Económico de América Latina y el Caribe 2021*. New York: Nations Unies.

- Dos Santos, T. (1970). The Structure of Dependence. *American Economic Review*, 60(2), 231–236. Récupéré sur <https://www.jstor.org/stable/1815811>
- Dubois, L. (2012). *Haiti: The Aftershocks of History*. New York: Metropolitan Books.
- Dupuy, A. (2014). *Haiti: From Revolutionary Slaves to Powerless Citizens*. London: Routledge.
- Escobar, A. (2011). *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*. Princeton: Princeton University Press.
- Evans, P. (2010). *The challenge of 21st century development: Building capability-enhancing states*. New York: United Nations Development Programme.
- Fanon, F. (2004). *Les Damnés de la Terre*. Paris: La Découverte.
- Fatton, R. (2002). *Haiti's Predatory Republic: The Unending Transition to Democracy*. Boulder: Lynne Rienner Publishers Inc.
- Fatton, R. (2021). *The Guise of Exceptionalism: Unmasking the National Narratives of Haiti and the United States*. New Brunswick: Rutgers University Press.
- FMI. (2020). *Haiti: Staff Report for the 2020 Article IV Consultation*. Washington, DC: Fonds monétaire international.

- FMI. (2022). *Haiti: Staff Report for the 2022 Article IV Consultation*. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- Frank, A. G. (1967). *Capitalism and Underdevelopment in Latin America*. New York: Monthly Review Press.
- Friedman, M. (1962). *Capitalism and Freedom*. Chicago: University of Chicago Press.
- Friedman, M. (1968). The Role of Monetary Policy. *American Economic Review*, 58(1), 1–17.
- Friedman, M., & Schwartz, A. J. (1963). *A Monetary History of the United States, 1867–1960*. Princeton: Princeton University Press.
- Girvan, N. (2008). Globalization and counter-Globalization in the caribbean. Dans H. (. Veltmeyer, *New Perspectives on Globalization and Antiglobalization: Prospects for a New World Order?* (pp. 1-15). London: Routledge.
- Hirschman, A. O. (1958). *The Strategy of Economic Development*. New Haven: Yale University Press.
- IHSI. (2022). *Comptes économiques et indices de production*. Port-au-Prince: Institut Haïtien de Statistique et d’Informatique.

- Jerven, M. (2013). *Poor Numbers: How We Are Misled by African Development Statistics and What to Do about It*. New York: Cornell University Press.
- Keynes, J. M. (1936). *The General Theory of Employment, Interest and Money*. London: Macmillan.
- MEF. (2018). *Rapport sur les finances publiques*. Port-au-Prince: Ministère de l'Économie et des Finances.
- MEF. (2021). *Rapport sur la situation macroéconomique et les perspectives*. Port-au-Prince: Ministère de l'Économie et des Finances.
- Mundell, R. A. (1963). Capital Mobility and Stabilization Policy under Fixed and Flexible Exchange Rates. *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 29(4), 475–485. Récupéré sur <https://www.jstor.org/stable/139336>
- North, D. C. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Orozco, M., & Jewers, M. (2019). *The impact of migrants' remittances and investment on rural youth*. Washington, DC: Inter-American Dialogue. Récupéré sur www.ifad.org/ruraldevelopmentreport
- Paul, C. (2019). *État, gouvernance et dépendance internationale en Haïti*. Paris: Karthala.

- Prebisch, R. (1950). *The Economic Development of Latin America and Its Principal Problems*. New York: United Nations.
- Providence, C. (2015). *Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : Quelles externalités locales ?* Schoelcher: Université des Antilles - Laboratoire CEREGMIA.
- Providence, C. (2022). *Les paradoxes du changement en Haïti : Politiques publiques et développement territorial*. Pointe-à-Pitre: Presses Universitaires des Antilles.
- Providence, C. (2025a). *Territoire en mouvement : Repenser le développement pour un avenir durable en Haïti*. Paris: L'Harmattan.
- Providence, C. (2025b). *Le pouvoir du diagnostic territorial : Repenser le développement et la gouvernance en Haïti à partir des territoires*. Paris: L'Harmattan.
- Rodrik, D. (2007). *One Economics, Many Recipes: Globalization, Institutions and Economic Growth*. Princeton: Princeton University Press.
- Said, E. (1978). *Orientalism*. New York: Pantheon Books.
- Sen, A. (2001). *Development as Freedom*. Oxford: Oxford University Press.

Trouillot, M.-R. (2000). *Haiti: State against Nation. The Origins and Legacy of Duvalierism*. New York: Monthly Review Press.

UNESCO. (2021). *Global Education Monitoring Report: Central America and the Caribbean*. Paris: UNESCO.

Wallerstein, I. (2011). *The Modern World-System I: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century*. California: University of California Press.